

direction d'exploitation cinématographique

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON
La femis | partenaire PSL 
parcours diplômant ou certifiant

formation professionnelle de direction d'exploitation cinématographique

Suite à la création en 2003 du département Distribution-Exploitation en formation initiale, La Fémis a mis en place dès 2009 une formation professionnelle de direction d'exploitation cinématographique ouverte aux professionnel.les de ce secteur.

L'exploitation cinématographique est alors confrontée à des défis complexes à un rythme de plus en plus rapide : passage de la projection argentique à la projection numérique, concurrence des plateformes et de la piraterie, nouvelles formes de communication, évolution des goûts et des pratiques du public, loi sur l'accessibilité des bâtiments... Depuis, le secteur a connu de nombreuses évolutions, pointées dès 2016, dans le rapport *La Salle de cinéma*.

A la suite de la baisse de la fréquentation provoquée par la pandémie, alliée à une crise énergétique sans précédent, l'année 2023 souligne une reprise des salles de cinéma qui ne doit toutefois pas masquer la poursuite des nombreux défis : élargissement des publics et médiation, éco-responsabilité et sobriété énergétique, modernisation, réinvestissement des centres villes et bourgs, attractivité des métiers, inclusion, qualité de vie au travail...

Ces évolutions et les enjeux qui en découlent demandent aux professionnel.les des connaissances et des compétences nouvelles afin d'être en mesure de renouveler leurs stratégies de développement économique et des publics et plus largement leur engagement sociétal (économique, environnemental, social et culturel).

Pour répondre à ces besoins, la formation proposée par La Fémis permet à chaque participant.e d'élargir son champ de compétences pour être capable d'organiser l'activité et de gérer l'exploitation d'un ou plusieurs établissements s'inscrivant dans une démarche éco-responsable.

Depuis 2015, le diplôme de direction d'exploitation cinématographique délivré à l'issue de la formation est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau 7 (EU), équivalent à un Master Bac +5. Titre en cours de renouvellement.

public

Public visé : salarié.es dans les fonctions d'encadrement en exploitation cinématographique privées ou publiques (mono-écrans, complexes, multiplexes, circuits itinérants, art-et-essai, généralistes, municipales, indépendantes, groupes), directeur.rice junior, adjoint.e ou assistant.e de direction, directeur.rice technique, responsable de programmation, responsable technique, responsable d'exploitation, chef.fe d'équipe et professionnel.les de la filière cinéma désirant se perfectionner ou ayant un projet d'évolution ou de reconversion vers des fonctions de direction de salles de cinéma.

objectifs de la formation

La formation vise l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'organisation de l'activité ainsi qu'à la gestion de l'exploitation en matière de direction d'un ou plusieurs établissements cinématographiques.

Elle réside dans la maîtrise des dimensions administratives, financières, humaines, managériales, sociales, techniques, environnementales, commerciales et culturelles, dans un objectif de qualité, de responsabilité sociale des établissements, de rayonnement culturel et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes et des différentes réglementations régissant la profession.

La formation est assurée par des professionnel.les et s'organise autour d'études de cas, d'exercices pratiques, de séjours d'étude et de la rédaction d'un mémoire de recherche sur une problématique professionnelle.

1. Programmer un établissement cinématographique

- Sélection des films projetés,
- Conception et mise en place de la programmation d'un ou plusieurs établissements,
- Établissement de la grille de programmation d'un cinéma,
- Négociation avec les distributeurs de films.

2. Animer son cinéma

- Élaboration et mise en place d'une politique d'animation culturelle et éducative,
- Animation de débats ou de séances spéciales, organisation d'un festival.

3. Communiquer sur son établissement cinématographique et son programme

- Élaboration et conduite d'une campagne ou d'une stratégie de communication pour un établissement cinématographique et les événements qui y sont organisés,
- Rédaction de supports de communication pour un cinéma ou un événement cinématographique.

4. Diriger les affaires administratives et financières d'un cinéma

- Établissement des budgets d'un cinéma,
- Gestion financière et comptable d'un cinéma,
- Gestion ou supervision du quotidien administratif d'un cinéma.

5. Diriger les ressources humaines d'une exploitation cinématographique

- Constitution et recrutement de l'équipe d'un établissement cinématographique,
- Encadrement et management de l'équipe d'un établissement cinématographique (QVT),
- Direction d'une politique des ressources humaines.

6. Superviser l'équipement technique, assurer la sécurité d'un cinéma, mettre en œuvre de bonnes pratiques environnementales

- Conduite de la sécurité des personnes et du bâtiment d'un établissement recevant du public,
- Maintien de la qualité des équipements techniques,
- Choix en matière d'économie d'énergie, gestion des déchets..., décrets.

7. Conduire le développement d'un établissement cinématographique

- Étude du marché de l'exploitation cinématographique,
- Concevoir, construire, argumenter et mener un projet de création ou d'extension structurelle d'un établissement cinématographique,
- Répondre à un appel d'offre pour l'exploitation d'un établissement cinéma (DSP).

Validation complémentaire aux 7 blocs de compétences : le mémoire de recherche

- Objectiver et développer une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation,
- Problématiser et concrétiser une réflexion personnelle sur le domaine expertiser,
- Savoir défendre et argumenter un travail personnel lors de la soutenance.

Parcours Personnalisé certifiant : possibilité de choisir de 1 à 4 blocs de compétences à l'inscription ou recommandé par le comité de sélection (voir pages suivantes).

Le référentiel de compétences, la validation des blocs, les équivalences et passerelles, les suites de parcours et débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/35096>.

Pour être compatible avec l'activité professionnelle des participant.e.s, la formation est discontinue du **18 juin 2024** au **20 novembre 2025** et composée de 14 modules d'une durée de 3 à 4 jours par mois. Elle articule cours théoriques, études de cas et exercices pratiques, et s'achève par la présentation d'un travail de recherche effectué par les stagiaires à partir d'une problématique professionnelle.

1. Interventions et études de cas

Les séances de formation sont assurées par des professionnel.les en activité sur l'ensemble du territoire et issu.es principalement des secteurs de l'exploitation, de la distribution et de la production. Afin de permettre aux participant.es de réinvestir dans leur pratique les connaissances sur les savoirs fondamentaux du métier, les intervenant.e.s s'appuient sur des exemples de cas concrets et l'expérience des stagiaires.

2. Mises en situation

Les participant.e.s s'approprient connaissances et savoir-faire en réalisant des exercices liés aux interventions. Trois types d'exercices leur sont ainsi proposés :

• Exercices pratiques

Les stagiaires doivent préparer, lors de certaines intersessions, une présentation autour de problématiques abordées dans le module précédent :

- Analyser la situation géographique de son établissement,
- Établir la programmation d'une salle,
- Établir le budget prévisionnel de son établissement,
- Communiquer sur un événement en utilisant des réseaux sociaux pour sa salle.

Ces exercices permettent aux participant.e.s de mettre en perspective les acquis de la formation dans leur cadre professionnel et de réfléchir avec le groupe aux spécificités de leurs établissements.

• Présentations de films

Lors de chaque module, un binôme de stagiaires anime une séance de cinéma et présente un film au reste du groupe en salle. Cet exercice, encadré par des professionnel.les (critique, universitaire, exploitant) permet de développer sa connaissance des œuvres cinématographiques et de travailler ses compétences d'animation de séance.

• Simulation

Le module 13 est consacré à un exercice en 2 équipes au cours duquel les participant.e.s sont mis.es en situation de répondre à un appel d'offre pour la gestion d'un cinéma en Délégation de Service Public. Cet exercice les amène à faire la synthèse de l'ensemble des acquis de la formation en élaborant un projet d'établissement cinématographique présenté devant un jury composé d'un.e élu.e municipal.e et d'un.e référent.e professionnel.le.

• Visites de salles et rencontres avec des exploitant.e.s

Des visites de salles à proximité et des rencontres avec leurs exploitant.es sont organisées régulièrement. Ces visites sont complétées par un voyage d'étude dans une région française – Région SUD : Marseille et Martigues en mars 2025 – qui permet la découverte des différentes typologies d'exploitation et lieux de diffusion, de leur histoire, de leur implantation territoriale et de leurs initiatives. Les rencontres avec les acteurs et actrices locaux (directeur.rices de cinémas, de lieux de diffusion, responsables culturel.le.s, acteur.trice.s institutionnel.le.s, représentant.e.s et élu.e.s des collectivités territoriales), offrent un éclairage sur les enjeux et les perspectives actuels et sont sources d'inspiration et de réflexion.

Le titre de direction d'exploitation cinématographique s'obtient par la validation capitalisée des 7 blocs de compétences, complétée par la rédaction et la soutenance devant le jury d'un mémoire de recherche sur une problématique professionnelle.

Évaluations des exercices

Chaque compétence donne lieu à un ou plusieurs exercices soumis par les intervenant.e.s évaluateur.trices. Évalués et notés chacun selon les critères énoncés dans le référentiel du titre enregistré, chaque exercice vaut en tout ou partie pour la certification du bloc de compétences concerné. Les consignes et critères des exercices sont présentés initialement au début du stage. Chaque note supérieure à 10 sur 20 valide l'exercice. En cas de note insuffisante, un exercice de rattrapage est proposé au stagiaire pour démontrer l'acquisition des connaissances et savoirs-faires.

En fin de formation, les stagiaires reçoivent le ou les certificats de compétences des blocs validés.

Évaluations du mémoire de recherche

Il s'agit de mener une réflexion sur un aspect du métier choisi à partir d'une problématique issue du projet professionnel. Encadré par une Directrice de recherche, ce travail implique l'étude de documents (ouvrages, articles, etc.), la réalisation d'enquêtes sur le terrain (entretiens, visites) et la rédaction d'un texte laissant apparaître une analyse personnelle. Il demande un investissement régulier de la part des stagiaires en dehors des temps de formation. L'aboutissement du mémoire concrétise une réflexion, une vision personnelle et offre une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation. La remise du mémoire suivie d'une soutenance permettra de valider le diplôme.

Certification de compétences et diplôme

Le jury de diplôme se réunit pour la soutenance des mémoires en fin de formation et prononce la délivrance des diplômes selon la validation des 7 blocs de compétences et la satisfaction du mémoire. Le jury est composé du Référent pédagogique, du Responsable de la formation et de deux professionnel.les expérimenté.es de l'exploitation cinématographique.

En cas d'insuffisance à un ou des blocs de compétences ou du mémoire, les certificats respectifs des blocs validés sont distribués et une préconisation est proposée en fonction des stagiaires en vue de compléter le titre par un rattrapage de soutenance, une poursuite de formation ou encore un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), si le.lla candidat.e est éligible.

Référent professionnel de la formation

Luc Engélibert

Professionnel de l'exploitation qui assure la continuité du déroulement de la formation, la cohérence des enseignements des intervenants professionnels, le suivi pédagogique des stagiaires. Il supervise les ateliers pratiques et leurs évaluations à chaque module.

Exploitant de cinéma depuis 1979, avec une carrière plutôt orientée vers le cinéma Art et Essai, et à ce titre, membre successivement de plusieurs commissions à l'ADRC et au CNC (Art et Essai, aide à la distribution...).

Des expériences très différentes ont été l'occasion de belles rencontres de cinéma, d'abord comme Délégué National des Cinémas de Recherche, puis comme Directeur d'exploitation du groupe Acacias – Les Écrans de Paris dans les années 1990, enfin comme Directeur artistique du Festival International des Écoles de Cinéma de Poitiers (ex- Rencontres Internationales Henri Langlois) pendant 12 ans. Depuis 2002, il exerce une activité de conseil à travers la société CDEC qui lui permet de partager cette expérience pour la création ou la rénovation de salles de cinéma, la programmation ou l'organisation de festivals. Il est tuteur de cette formation depuis 2018.

Directrice de recherche

Isabelle Marinone

Universitaire qui accompagne les stagiaires dans leur recherche et dans l'écriture de leur mémoire. Elle assure un suivi régulier et évalue la qualité de la recherche. Son intervention est complétée par celle d'un.e exploitant.e expérimenté.e, possédant une grande connaissance du secteur, qui intervient ponctuellement pour orienter les sujets proposés par les stagiaires sur les problématiques et les enjeux du secteur, et les conseiller sur les lectures ou les personnes ressources, professionnel.le.s du secteur à consulter.

Docteure de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Maîtresse de conférences en Histoire du Cinéma à l'Université de Bourgogne, et chercheuse au sein du laboratoire de recherche Georges Chevrier (UMR CNRS). Elle enseigne l'histoire et l'esthétique du cinéma dans le cadre universitaire. Depuis 2010, elle dirige les mémoires à La Fémis pour la formation professionnelle de Direction d'exploitation cinématographique.

liste non exhaustive des intervenant.e.s

Roxane ARNOLD

Directrice de la distribution, Pyramide Distribution

Fabienne AUDOIN

Responsable RH, Les cinémas Pathé

Gillaume BACHY

Président de l'AFCAE

Christine BEAUCHEMIN-FLOT

Directrice-programmatrice, Le Sélect (Antony, 92)

Youen BERNARD

Exploitant, Programmateurs, Artec (33)

Corentin BICHET

Directeur de l'exploitation, CNC

Frank BILLARD

Maire-adjoint à la Culture, (Chelles, 77)

Florence BORELLY

Productrice, Sésame Films

Béatrice BOURSIER

Délégue générale, SCARE

Mélissa CHARLES

Consultante marketing et communication digitale

Pauline CHASSERIAU

Délégue Gle ACAP, Pôle images HDF (Amiens, 80)

Sylvie DA ROCHA

Programmatrice Le Zola (Villerbanne, 69)

Aurélien DAUGE

Directeur Adjoint des ventes Gaumont

Marie-Christine DESANDRÉ

Pdte Cinéo, Dir. Le Loft Cinéma (Châtellerauld, 86)

Emmanuel DIDIER

Chef de projet, développement des publics, ADRC

Arnaud DUMATIN

Délégue GI du Festival La Rochelle Cinéma (17)

Erwan ESCOUBET

Dir. aff. réglementaires et institutionnelles, FNCF

Florence FAYET

Directrice financière, Carrefour

Anne FAUCON

Gérante Cinéma Utopia (Ponte-Sainte-Marie, 54)

Annick HAEGEL

Enseignante RH - Management, Dauphine, Sté Altik

Jean-Fabrice JANAUDY

Dist. Les Acacias, expl., Le Vincennes (94)

Sophie JARDILLIER

Dir. adj. Dir. études, statistiques, prospective, CNC

Kira KITSOPANIDOU

Maîtresse de conférence, Chercheuse, Univ. Paris 3

Laura KOEPEL

Directrice action culturelle, Le Vincennes (94)

Christian LANDAIS

Délégue général et architecte-conseil, ADRC

Éric LAVOCAT

Directeur & Consultant, Cabinet Hexacom

Benjamin LOUIS

Directeur technique, Le Louxor (Paris 10)

Patrice LEMARCHAND

Directeur, UGC Ciné Cité Les Halles (Paris 1)

Bassel MAKAREM

Architecte, Linéaire A Architecture

Jean-Michel MARTIN

Technicien, contrôle des salles d'exploitation, CST

Sarah MINSKI

Responsable accompagnement des parcours prof., Mission Handicap, Audiens

Thierry MERANGER

Enseignant de cinéma, critique Cahiers du Cinéma

Patrice MERLET

Contrôleur de gestion, Les cinémas Pathé

Élise MIGNOT

Dir., Le Café des images (Hérouville-St-Clair, 14)

Dominique MULMANN

Resp. Jeune public, Le Trianon (Romainville, 93)

Emmanuel PAPILLON

Directeur d'exploitation, Le Louxor (Paris 10)

Maître Arnaud PÉLISSIER

Avocat associé, cabinet VEDESI

Sylvain PICHON

Programmateurs, Le Méliès (St-Étienne, 42)

Judith REYNAUD

Directrice, CinéParadis (Fontainebleau, 77)

Loïc RIEUNIER

Adjoint au chef du service de l'exploitation, CNC

Elisabeth ROJAT-LEFEVRE

Architecte, urbaniste et directrice du CAUE, 78

Édouard TUNC

Responsable crédits Ets et partenariats, IFCIC

Juliette VIGOUREUX

Fondatrice de la Base, consultante Shift Project

Ainsi que les nombreux et nombreuses exploitant-es et interlocuteur.trice.s institutionnel.le.s rencontré.e.s lors des visites de cinémas franciliens et du voyage d'étude.

1 STAGE 2 PARCOURS

Le Parcours Complet diplômant

Le stage est conçu initialement comme un parcours complet et diplômant. **Les candidat.es sont encouragé.es à s'inscrire au stage dans sa totalité afin de bénéficier de la cohérence des enseignements, de la complémentarité des exercices et de la dynamique collective.** La formation complète permet de valider 7 blocs de compétences et un mémoire, permettant la délivrance du titre à finalité professionnelle de direction d'exploitation cinématographique, niveau 7, équivalent Master.

Le Parcours Personnalisé certifiant (PP) ou le choix de blocs de compétences

le Parcours Personnalisé (PP) représente l'inscription et le suivi de certains blocs de compétences par le/la candidat.e. Le PP peut être choisi par le/la candidat.e en raison de financements insuffisants, de charge de travail, de projet professionnel, d'une décision partagée avec l'employeur. Le jury d'admission peut aussi, sur l'étude du dossier ou à l'issue de l'oral, proposer à des candidat.es un parcours personnalisé mieux adapté à leur profil et à leur projet professionnel. Le parcours est personnalisé *in fine* après discussion entre le Chef de projet et le/la candidat.e.

3 répartitions fréquentes sont ci-dessous proposées (d'autres combinaisons étant possibles selon les profils des candidat.e.s) :

1. le suivi des blocs 1,2,3 : *Programmer un établissement (B1) ; Animer son cinéma (B2) ; Communiquer sur son cinéma (B3)*

2. le suivi des blocs 4,5 : *Diriger les affaires administratives et financières (B4) ; Diriger les RH (B5) ; Superviser l'équipement technique et assurer la sécurité... (B6)*

3. le suivi des blocs 4,5,6,7 : *Diriger les affaires administratives et financières (B4) ; Conduire le développement d'un établissement cinématographique (B7) ; Superviser l'équipement technique et assurer la sécurité d'un cinéma (B6)*

Chaque bloc de compétences validé débouche sur l'obtention d'un certificat de compétences valable pour l'obtention du diplôme.

Les personnes en parcours personnalisé sont aux côtés des 12 stagiaires du parcours complet lors des modules organisés à la Fémis. C'est pourquoi, afin de garantir des conditions de formation optimales, le nombre d'inscrit.e.s par blocs de compétences en parcours personnalisés est limité de 4 à 6.

Les modules 1 (*Rentrée*) et 2 (*Fondamentaux du cinéma*) sont obligatoires pour l'ensemble des stagiaires.

Les modules 8 (*Voyage d'étude*) et 13 (*Voyage au Congrès des exploitants*) sont ouverts aux parcours personnalisés, mais non obligatoires.

Parcours personnalisé et bloc de compétences n°7

Pour toute demande d'inscription individuelle au bloc 7, une validation préalable des blocs 4 et 5 est nécessaire ou doit être en cours d'obtention, et faire l'objet d'une validation par la Fémis.

Parcours personnalisé et mémoire de recherche

Le suivi et les heures d'enseignement du mémoire peuvent être proposés après validation préalable ou en cours d'obtention des 7 certificats et fait également l'objet d'une validation par la Femis.

Parcours personnalisé et obtention du diplôme

Le/la candidat.e ayant suivi les parcours personnalisés doit valider : les 7 blocs de compétences et le mémoire de recherche afin d'obtenir le diplôme de Directeur.ice d'exploitation cinématographique. Exemples d'une validation du diplôme sur deux années :

- ➔ L'année N, un.e stagiaire valide le parcours personnalisé suivant : blocs 1, 2, 3 ;
- ➔ L'année N+1, lors d'un nouveau parcours personnalisé, il.elle peut obtenir la validation des 4 blocs manquants (soit les 4, 5, 6, 7) et produire un mémoire de recherche pour l'obtention du diplôme.

Ou

- ➔ L'année N, un.e stagiaire valide le parcours personnalisé suivant : blocs 1, 2, 3 ;
- ➔ L'année N+1, il.elle privilégie, au regard d'une expérience professionnelle certaine, de démontrer sa maîtrise des 4 blocs de compétences 4,5,6,7 manquants et valide le diplôme via un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : <https://www.femis.fr/presentation-fp-vae-dec>.

Les blocs de compétences sont indiqués en page 3. Vous y trouverez le contenu plus détaillé de chaque bloc identifié par une couleur (certaines séances peuvent être transversales).

Le déroulé global 2023-2024, session en cours, est page 15. Le programme 2024-2025 sera disponible sous peu.

pré-requis

- Avoir un projet s'insérant dans son activité professionnelle et correspondant aux objectifs visés par la formation.

Et

- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les fonctions d'encadrement en exploitation cinématographique privée ou publique : directeur·rice junior, directeur·rice adjoint·e ou assistant·e directeur·rice, directeur·rice technique, responsable technique, responsable d'exploitation, chef·fe d'équipe...*

Et

- Posséder un diplôme de niveau 5 (EU) / Bac +2 validé minimum.
À défaut de ce niveau, justifier d'au moins 4 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions à responsabilité managériale dans l'exploitation cinématographique ou le secteur du cinéma*.

** Vous venez de la filière cinéma (programmation, distribution, festivals, production...) et envisagez une reconversion ne répondant pas à la totalité des pré-requis ? Contactez le Chef de projet avant de candidater. Cette formation n'est pas conçue pour une reconversion. Le public prioritaire reste celui de l'exploitation, mais des exceptions peuvent être envisagées en fonction du parcours et du projet exposé.*

modalités d'inscription session 2024-2025

Présentez votre candidature à partir du 19 septembre 2023 :

1. **Parcours complet** : créez votre ★ **compte candidat** ★

Parcours Personnalisé : créez votre ★ **compte candidat PP** ★

Conservez vos identifiants. Vous recevrez un lien d'activation par e-mail pour débiter votre inscription.

2. Complétez le formulaire et **téléversez les éléments suivants** :

- une lettre de motivation comportant la description du projet professionnel (ce qui motive votre souhait de vous former, vos objectifs professionnels, votre projet d'exploitation ainsi qu'une ou plusieurs pistes de sujet ou champs de recherche pour le mémoire) (1-3 pages, PDF).
- un CV à jour (1-2 pages, PDF).
- *facultatif* : 1-2 lettre(s) de recommandation, a fortiori de l'employeur ou encadrant.e, si votre formation est soutenue par votre hiérarchie / gérance (PDF).
- une photo d'identité numérique (JPG)
- le scan d'une pièce d'identité recto-verso (1 JPG)

3. Une fois les champs complétés et documents versés, vérifiez-les et **validez votre dossier**.

Date limite d'inscription : lundi 12 février 2024 (inscription, téléversement des docs, minuit).

Résultats de la 1^{ère} délibération : jeudi 21 février 2024 (par e-mail).

Oraux d'admission : mardi 27 et mercredi 28 février 2024.

Les entretiens durent 20 minutes et, sauf situation sanitaire contraignante ou éloignement ultra-marin, ils se déroulent en présentiel à La Fémis.

Il s'agit d'une rencontre-discussion pour permettre d'apprécier votre motivation, de mieux comprendre votre projet d'évolution professionnelle et d'aborder la ou les pistes de sujet ou champs de recherche pour le mémoire.

Résultats de la 2^{ème} délibération : jeudi 29 février 2024 (par e-mail).

coût de la formation

Nombre de participants :

- **Parcours Complet diplômant** : 12 stagiaires
- **Parcours Personnalisés certifiant (PP)** : 4 à 6 stagiaires par bloc de compétences.
1 candidat.e peut choisir 1 à 4 blocs de compétences par année.

Nombre d'heures du parcours complet : 380 heures (55 jours discontinus)

Rythme de la formation : 14 modules de 3 à 4 jours/semaine

Coût pédagogique par participant :

- **Formation complète (Parcours Complet diplômant)** : 9 880 € TTC
- **Parcours Personnalisés (PP)** : taux horaire 30 € HT/TTC.
Exemple d'un Parcours Personnalisé, Bloc 4, 5 et 6 : 2 850 € TTC

Frais annexes : Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement dans la cadre des voyages d'étude et du Congrès **ne sont pas pris en charge par La Fémis** et sont à ajouter au coût pédagogique.

Pour plusieurs dispositifs de financement, l'indemnisation des frais annexes est à demander en même temps.

Informations susceptibles de modifications d'ici le 12 février 2024, date de clôture des inscriptions.

financement de la formation

Nulle démarche nécessaire avant la sélection, sauf échéance imposée par les financeurs. Il vous est toutefois conseillé de vous renseigner via les liens ci-dessous et en nous contactant, pour prévoir les modes de financement les mieux adaptés à votre situation en vue d'initier les demandes après l'oral d'admission :

- **Le stage est éligible au CPF** [www.moncompteformation.gouv.fr].
- **Les employeurs peuvent abonder** le financement par CPF de leurs salariées via la plateforme **EDOF** [www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/employeurs]. Ils peuvent consulter l'Afdas sur la manière de recourir à leur plan de développement des compétences.
- **Vous êtes salariée en voie d'évolution de parcours ou reconversion (cf pré-requis) ?**
Vous êtes peut-être éligible à un **Projet de transition professionnelle** [[Projet de transition professionnelle - Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://Projet%20de%20transition%20professionnelle%20-%20Minist%C3%A8re%20du%20Travail,%20du%20Plein%20emploi%20et%20de%20l'Insertion%20(travail-emploi.gouv.fr))], dispositif reprenant les bases du congé individuel de formation (possibilité dans certains cas d'indemnisation du salaire pendant la formation).
Financement par opérateur régional : **Transitions-Pro** [www.transitionspro.fr/transitions-pro-en-region].

- **Vous êtes salarié.e**, intermittent.e, artiste-auteur.e, etc..., consultez l'**Afdas** : www.afdas.com/particuliers/conseil-financement. ainsi que le calendrier des commissions Afdas Artistes-Auteurs [www.afdas.com/organisations-professionnelles/calendrier/themes/dates-des-commissions-auteurs].
- **Vous êtes fonctionnaire**, consultez votre administration pour connaître la procédure CPF public : www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conversion-des-droits-publics-et-privés.
- **Vous êtes gérant.e non salarié.e**, vous pouvez consulter l'**AGEFICE** : [Les critères de financement de l'année 2023 | FAF AGEFICE \(communiqua tion-agefice.fr\)](http://Les%20critères%20de%20financement%20de%20l'année%202023%20|%20FAF%20AGEFICE%20(communiqua%20tion-agefice.fr))
- **Vous êtes bénévole**, sous conditions vous pouvez faire créditer des heures de CPF au titre de votre bénévolat par le **Compte d'Engagement Citoyen**. Échéance au 30 juin de l'année pour faire valoir les heures de l'année précédente : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030>
- **Vous êtes demandeur.euse d'emploi**, consultez votre conseiller.e **Pôle Emploi** [www.pole-emploi.fr] sur les dispositifs accessibles et les **aides régionales** le cas échéant.
- **Vous êtes en situation de handicap**, consultez l'**Agefiph** [www.agefiph.fr] sur les aides accessibles et contactez-nous en cas de besoins spécifiques pour mieux vous accueillir.

données légales sur le titre visé

Le titre à finalité professionnelle de direction d'exploitation cinématographique est enregistré sous le numéro 35096 au le Répertoire National des certifications Professionnelle par décision de France Compétences du 17/11/2020, valable 3 ans jusqu'au 18/11/2023, publié au [JO du 21/03/2021](#).*

Le référentiel de compétences est disponible :
www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35096.

Chaque validation d'un bloc de compétences permet d'obtenir un certificat comptant pour le titre entier. Le titre est délivré par la capitalisation des 7 certifications et la validation du mémoire de recherche soutenu par le jury de diplôme.

**Titre en cours de renouvellement.*

Créée en 1986, dirigée par Nathalie Coste Cerdan, La Fémis, sous la tutelle du Ministère de la Culture, du Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée, et depuis 2013, du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, assure un enseignement artistique, culturel et technique des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Depuis 1996, au-delà de sa mission de formation initiale, La Fémis conçoit et organise des stages de formation continue destinés à des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel voulant se perfectionner et acquérir de nouvelles pratiques professionnelles :

- ➔ dans le domaine du scénario : *Atelier scénario ; Expertiser un scénario de fiction cinéma ; Initiation à l'adaptation de romans ; Du court au long ;*
- ➔ dans le domaine du documentaire : *Atelier documentaire ; Initier et concevoir un projet de documentaire ;*
- ➔ dans le domaine de l'exploitation cinématographique : *Direction d'exploitation cinématographique ;*
- ➔ dans le domaine de la série : *Expertiser un scénario de fiction de série ; Création de bible littéraire dans le cadre de la création d'une série ;*
- ➔ dans le domaine de la production : *Savoir constituer un dossier de financement de production.*

3 formations : *Atelier scénario, Atelier documentaire et Direction d'exploitation cinématographique* mènent à un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP de niveau 7 (EU) équivalent Master / Bac+5, accessible également dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience.

Accueil des personnes en situation de handicap

La Fémis a développé une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH). L'École dispose d'un référent handicap au sein de chaque service.

Référent Formation Professionnelle, Jérôme LECANU : 01 53 41 21 10 -

referent.handicap@femis.fr

Contacts Formation Professionnelle - Direction d'exploitation cinématographique

Luigi MAGRI, Chef de projet : 01 53 41 21 41 - l.magri@femis.fr

Anne ELKAÏM, Assistante Formation Professionnelle : 01 53 41 21 61 - a.elkaim@femis.fr

programme et calendrier de la session en cours 2023-2024

calendrier 2024-2025 identique en nombre de semaines et de modules (finalisation à venir)

			Module	Matin	Après-midi	Soirée
juin 2023	mardi	20	1 Rentrée Fondamentaux de l'exploitation B2 Animer son cinéma	Présentation Visite de la Fémis Intro. ex. Prés° de sa salle	Géographie des cinémas	
	mercredi	21		Analyse de film I	Présentation du cycle d'ex. Animation	
	jeudi	22		Analyse de film II	§ Présentation du travail de recherche	
août	mardi	22	2 Fondamentaux de l'exploitation	Visites de cinéma	Présentation de son cinéma	
	mercredi	23		Histoire de l'exploitation 1895-1968	Histoire de l'exploitation 1968-2024	
	jeudi	24		§ Travail sur le mémoire 1	§ Travail sur le mémoire 2	
septembre	mardi	26	3 B4 Diriger les affaires administratives et financières	Comptabilité	Compte d'exploitation	
	mercredi	27		Compte d'exploitation	Ex. Animation séance 1	Visite ciné.
	jeudi	28		Outils de suivi de gestion	Politique tarifaire	Ex. AS 2
	vendredi	29		§ Travail sur le mémoire 3	§ Travail sur le mémoire 4	
octobre	mardi	17	4 B5 Diriger les ressources humaines	Droit du travail	Convention collective	Visite ciné.
	mercredi	18		Équipe : profils de poste	Équipe : Planning	Ex. AS 3
	jeudi	19		Stratégie RH	Organisation du travail	Ex. AS 4
	vendredi	20		Management : direction d'une équipe	Management : direction d'une équipe	
novembre	mardi	21	5 B1 Programmer un établissement cinématographique	Production + éc. du cinéma	Distribution d'un indépendant	Visite ciné.
	mercredi	22		UGC Cité Ciné Les Halles : Sortie films / rencontre distributeurs	Organisation d'un festival	Ex. AS 5
	jeudi	23		Distribution d'un studio	Publics : socio-économie	Ex. AS 6
	vendredi	24		§ Travail sur le mémoire 5	Bilan stage I § Travail sur mémoire 6	
Jan. 2024	mercredi	3	6 B1 Programmer un établissement cinématographique	Comptabilité	Évaluation ex. RH	Ex. AS 7
	jeudi	4		Programmation d'un circuit	Programmation indépendante	Ex. AS 8
	vendredi	5		Programmation d'un circuit indépendant	présentation exercice de programmation	
janvier	mardi	30	7 B2 Animer son cinéma	Évaluation exercice de programmation	Animations jeunes publics et dispositifs	Ex. AS 9
	mercredi	31		Politique d'animation	Ex. Animation d'une séance 10	Ex. Stratégie d'animation
février	jeudi	1		§ Travail sur le mémoire 7	§ Travail sur le mémoire 8	Visite ciné.
	vendredi	2		§ Travail sur le mémoire 9	Missions assos. nationales, régions.	
FV	jeudi	29	8 B1 B2 B3 B6 B7 Voyage d'étude (Région SUD)	Introduction au voyage		
mars	mardi	5		Visites & rencontres	Visites & rencontres	Visites & rencontres
	mercredi	6		Visites & rencontres	Visites & rencontres	Visites & rencontres
	Jeudi	7		Visites & rencontres	Visites & rencontres	Visites & rencontres
	mardi	12		Notions d'architecture et d'urbanisme		
avril	mardi	2	9 B3 Communiquer sur son cinéma et son programme	Stratégie de communication	Ex. Animation séance 11	
	mercredi	3		Réseaux sociaux	Outils de communication	Ex. AS 12
	jeudi	4		Ex. Pratique de communication	Ex. Animation séance 13	
	vendredi	5		Bilan du stage II	Fin de parcours PP 1.2.3	
avril	Jeudi	25	10 B7 Conduire le développement d'un établissement cinématographique	Missions du CNC Subventions CNC et aides publiques	Missions de la FNCF Missions de l'ADRC	
	mardi	30		Étude de marché	Prés° de dossier DSP § T. mémoire 12	

mai	jeudi	2		Consignes de l'ex. DSP Travail en équipes	Boîte à outils Gestion de projet Gestion de projet immobilier	
	vendredi	3		Formes juridiques de l'exploitation	Compte d'exploitation 3/3 : plan de financement/emprunt/amortissement	
juin	mardi	4	11	B6 Superviser l'équipement technique et assurer la sécurité d'un cinéma	Comment équiper une salle de cinéma ? Conséquences des choix techniques	Quizz : sécurité / accessibilité / éco-resp.
	mercredi	5			Éco-responsabilité - la fresque du cinéma	Eval. Cycle Animation
	jeudi	6			Pathé La Villette : technologies de projection	
	vendredi	7			§ Travail sur le mémoire 13 Travail en équipe sur l'ex. répondre à une DSP	Visite ciné. en DSP
juillet	mardi	2	12	B7 Conduire le développement d'un établissement cinématographique	Travail en équipes DSP	Travail DSP
	mercredi	3			Travail en équipes DSP	Travail DSP
	jeudi	4			Ex. DSP : dossier & présent. des candidatures DSP	Fin de Parcours PP 4.5.6.7 Bilan III
septembre	lundi	x	13	B1 B5 B6 B7 78ème Congrès de la Fédération Nationale des Cinémas Français		Projection Projection
	mardi	x			Visite stands prestataires Commissions de branches Visite stands prestataires	Projection
	mercredi	x			Visite stands prestataires Débat pouvoirs publics	Projection Fête distrib.
	jeudi	x			Line-Up éditeurs de films	
novembre	mardi	12	14	Soutenance des mémoires de recherche	§ Préparation à la soutenance	
	mercredi	13			§ Soutenances du mémoire	
	jeudi	14			§ Soutenances du mémoire	Bilan final



La Fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris • Contact : 01 53 41 21 61 / 40
formation.continue@femis.fr • www.femis.fr 